

Adjoint à la production et distribution d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles

RNCP34194 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	323, 133f
Formacode(s)	46267
Code(s) ROME	L1509, L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	10/09/2019
Date d'échéance	10/09/2024

Certificateur(s)

ESEC LYON · SIRET : 47871525300025

ECOLE SUPERIEURE D'ETUDES CINEMATOGRAPHIQUES · SIRET : 32816267200039

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

En 2018, même si la fréquentation des salles dans l'Union Européenne a diminué de 3,0 %, la France demeure le premier marché du cinéma européen (201,1 millions d'entrées).

Avec 146 536 salariés tous contrats confondus pour une masse salariale de 1,64 milliard d'euros, la production cinéma et audiovisuelle est le premier secteur et employeur du champ de l'audiovisuel et réunit, selon les chiffres Audiens 2016, 73% des entreprises de ce champ.

La certification "Adjoint à la production et distribution d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles" est enregistrée au RNCP depuis 2006 et correspond aux besoins d'un secteur présentant une croissance importante.

L'adjoint à la production et distribution d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles gère toute l'organisation administrative, financière, budgétaire et juridique du tournage d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle. Il analyse le scénario ou le projet afin d'en établir les coûts, réalise le devis, prépare le planning et le budget de production et assiste le producteur dans la recherche de financements. Il valide la logistique du tournage et négocie les différents contrats (assurances, prestations), pilote le budget et la trésorerie et négocie les droits de distribution d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle tout en préparant sa promotion, sa diffusion et sa livraison. De plus, il assure la gestion commerciale de la distribution et établit la répartition des droits.

ACTIVITÉS VISÉES

A 1.1 Dépouillement du scénario ou du projet d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

A 1. 2 Élaboration du budget

A 1.3 Réalisation d'un planning de production et du plan de travail du tournage A 1.4 Négociation et préparation des contrats

A 1.5 Préparation des autorisations de tournage A 1.6 Gestion de la relation et communication avec le producteur, le réalisateur et le réalisateur adjoint

A 2. 1 Élaboration du budget A 2.2 Analyse du risque financier A 2.3 Recherche des financements

A 3.1 Gestion du budget et de la trésorerie pendant et après le tournage

A 3.2 Organisation de la gestion administrative (Paie, social) A 3.3 Gestion des imprévus pendant le tournage A 3.4

Contrôle du respect des règles d'hygiène et de sécurité A 3.5 Organisation de la régie (relais logistique) A 3.6
Élaboration du planning de post-production
A 4.1 Négociation des droits de distribution du film A 4.2 Préparation de l'exploitation commerciale du film
A 4.3 Gestion de la campagne de communication
A 4.4 Identification et mise en œuvre des éléments techniques nécessaires à la livraison du film terminé A 4.5
Gestion de la répartition des droits

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Bloc "Dépouillement d'un projet cinématographique ou audiovisuel et préparation de sa production (budgets, plannings, négociation des contrats)"

- C1.1: Analyser le scénario d'un projet cinématographique de fiction et non fiction en prenant en compte la dimension artistique et technique en vue de préparer le dépouillement
- C1.2: Procéder au dépouillement en prenant en considération les éléments artistiques et techniques du scénario, la dramaturgie afin de les traduire en données chiffrées (temporelles et financières) et en estimant les coûts probables des scènes et séquences
- C1.3: Élaborer un budget détaillé et complet en prenant en compte le genre et les modes de diffusion du film et les coûts de fabrication/production des différents postes d'un devis. C1.4 :
- C1.4: Réaliser des devis normalisés CNC en utilisant une matrice professionnelle (avec ou sans interfaçage avec le plan de travail)
- C1.5 :Élaborer des plannings comportant un nombre important de données écrites et de contraintes (humaines, matérielles et financières) en s'appuyant sur le plan de travail réalisé par l'adjoint à la réalisation afin d'organiser l'activité de l'équipe de tournage et la logistique.
- C1.6: Évaluer les risques du tournage afin de préparer les contrats d'assurance
- C1.7: Adapter sa communication avec les chefs de postes (Chef Opérateur, Chef Décorateur, Chef Costumier...) en fonction des enjeux et mobiliser sa capacité de négociation afin d'obtenir les meilleures conditions (financières et techniques)
- C1.8: Négocier les conditions des contrats et les délais de paiement avec les différents fournisseurs et interlocuteurs du film en appliquant les règles juridiques régissant les contrats (les clauses des contrats et les délais de paiements...) afin protéger et sécuriser le projet
- C1.9: :Négocier le montant des cachets et les conditions d'embauche avec les agents artistiques après le choix du réalisateur et des acteurs principaux par le producteur / les auteurs et/ou le réalisateur en prenant en compte les contraintes juridiques et légales (AEM, droits d'auteur, conventions)
- C1.10 : Négocier les contrats avec les agents représentants des auteurs
- C1.11 : Établir des contrats d'auteurs (ou des contrats supplémentaires en cas de chaîne de droits) en respectant la législation en termes de droits d'auteur et en prenant en compte les incidences des règles de la "remontée de la recette" d'un film afin d'adapter les termes de la rédaction des contrats d'auteur.
- C1.12 : Mettre en place les règles administratives en matière d'autorisation de tournage afin de pouvoir rédiger les demandes ou déclarations et obtenir les autorisations nécessaires dans les délais.
- C1.13 : Communiquer par différents canaux (écrit, oral, réunion) avec les producteurs, réalisateurs en adaptant son discours et en sélectionnant les informations pertinentes à diffuser selon les différents destinataires
- Bloc "Stratégie de financement d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle"
- C2.1 : Élaborer un plan de financement réaliste en fonction du potentiel et des qualités spécifiques de l'œuvre
- C2.2 : Proposer au producteur et au réalisateur d'adapter la conception du projet en fonction des nouveaux modes de diffusion (webséries, publicité...) et ainsi assurer la rentabilité du projet en anticipant les différents modes de diffusion possibles
- C2.3 : Analyser les conséquences de la structure du plan de financement sur le besoin en trésorerie et l'exploitation en vue d'optimiser la trésorerie
- C2.4 : Analyser la structure du financement d'un film afin d'identifier les risques pris par le producteur pour en assurer la maîtrise (par des actions préventives), afin de sécuriser le projet/garantir la viabilité du projet
- C2.5 : Identifier et caractériser les différentes sources de financement d'un film en France, les règles des coproductions internationales et les contraintes des tournages soutenus par les régions françaises pour opérer des choix pertinents et sélectionner les financeurs à solliciter
- C2.6 : Élaborer une stratégie de hiérarchisation des financements en vue d'optimiser les chances de production en lien avec les financeurs
- C2.7 : Négocier le préfinancement de la production avec les partenaires financiers en prenant en compte

l'économie de la production d'un film en fonction des genres et des formes de réalisations (cinéma, TV, documentaire, film publicitaire, etc.)

Bloc

" Gestion du budget et du déroulement d'une production pendant et après le tournage d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle"

- C3.1 :Établir un échéancier de paiement semaine par semaine en surveillant le respect des prévisions de dépenses journalière du film
- C3.2 :Réaliser le reporting de la gestion budgétaire sur tableur pendant la durée du tournage à partir du plan de trésorerie, en apportant des mesures correctives afin d'éviter les dépassements et les cessations de paiements
- C3.1 :Établir un échéancier de paiement semaine par semaine en surveillant le respect des prévisions de dépenses journalière du film
- C3.2 :Réaliser le reporting de la gestion budgétaire sur tableur pendant la durée du tournage à partir du plan de trésorerie, en apportant des mesures correctives afin d'éviter les dépassements et les cessations de paiements
- C3.3 : Mettre à jour les devis en fonction de l'évolution des dépenses, afin d'avoir en permanence une vision globale de la production
- C3.4 : Anticiper les besoins financiers sur les finitions du film en établissant un devis détaillé de la Post-Production qui a pu évoluer durant le tournage
- C3.5 :Vérifier l'ensemble des dépenses afin d'établir un bilan financier
- C3.6: Superviser la gestion de la paye avec l'administrateur de production en appliquant la législation du travail et les conventions collectives du secteur de la production cinéma et négocier avec l'équipe du film les éventuels besoins en heures supplémentaires
- C3.7 : Gérer des imprévus pendant le tournage en mettant en œuvre des procédures adaptées et en faisant preuve de créativité (adaptabilité et réactivité) afin d'éviter tout dysfonctionnement pendant le tournage
- C3.8 :Faire des propositions au producteur, réalisateur en adaptant sa communication en vue de trouver des compromis permettant de concilier les impératifs financiers et l'ambition artistique.
- C3.9 : Assurer et contrôler l'application conforme des consignes, procédures et règles d'hygiène et de sécurité pour garantir la sécurité des personnes et des biens
- C3.10 : Organiser et diriger une équipe de régisseurs qui est le relais logistique de la production sur le terrain
- C3.11 : Prévoir et organiser l'activité de post-production et le planning de post-production en tenant compte de différentes variables de fabrication, des technologies en vue de respecter les échéances et le budget

Bloc "Gestion de la distribution d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle"

- C4.1 : Négocier les conditions d'un contrat d'acquisition multicanal afin de protéger l'œuvre cinématographique ou audiovisuelle
- C4.2 : Identifier et caractériser le fonctionnement de la distribution de film en mobilisant sa culture technologique et cinématographique
- C4.3 : Identifier les acteurs/interlocuteurs de la diffusion et distribution en vue d'établir des relations avec ces interlocuteurs
- C4.4 : Préparation des éléments techniques (affiches, visuels, bandes des annonces...) en vue de l'exploitation en prenant en compte les obligations publicitaires
- C4.5 :Élaborer les éléments de communication nécessaires à la promotion, la diffusion et la livraison de l'œuvre en prenant en compte les moyens financiers et les partenariats à disposition
- C4.6 :Définir les cibles et supports de communication d'une production audiovisuelle en vue de mettre en place des actions marketing pertinentes pour assurer la promotion de l'œuvre
- C4.7 : Choisir les canaux promotionnels et publicitaires adaptés en tenant compte de la réglementation de la publicité et des spécificités des cibles choisies en vue d'optimiser l'impact de la campagne de communication
- C4.8 : Choisir les fournisseurs, commander et superviser la fabrication des matériels promotionnels en veillant aux coûts et délais
- C4.9 : Assurer les relations presse en adaptant sa communication aux enjeux médiatiques
- C4.10 : Identifier et mettre en œuvre les éléments techniques nécessaires à la livraison finale de l'œuvre cinématographique ou audio-visuelle
- C4.11: Gérer les remontées de recettes en procédant à l'analyse des ventes en vue de calculer les distributions de royalties. Redistribuer les royalties en fonction des contrats

Blocs de compétences

RNCP34194BC01 — Dépouillement d'un projet cinématographique ou audiovisuel et préparation de sa production (budgets, plannings, négociation des contrats)

LISTE DE COMPÉTENCES

- C1.1 Analyser le scénario d'un projet cinématographique de fiction et non fiction en prenant en compte la dimension artistique et technique en vue de préparer le dépouillement
- C1.2 Procéder au dépouillement en prenant en considération les éléments artistiques et techniques du scénario, la dramaturgie afin de les traduire en données chiffrées (temporelles et financières) et en estimant les coûts probables des scènes et séquences
- C1.3 Elaborer un budget détaillé et complet en prenant en compte le genre et les modes de diffusion du film et les coûts de fabrication/production des différents postes d'un devis.
- C1.4 Réaliser des devis normalisés CNC en utilisant une matrice professionnelle (avec ou sans interfaçage avec le plan de travail)
- C1.5 Elaborer des plannings comportant un nombre important de données écrites et de contraintes (humaines, matérielles et financières) en s'appuyant sur le plan de travail réalisé par l'adjoint à la réalisation afin d'organiser l'activité de l'équipe de tournage et la logistique.
- C1.6 Evaluer les risques du tournage afin de préparer les contrats d'assurance
- C1.7 Adapter sa communication avec les chefs de postes (Chef Opérateur, Chef Décorateur, Chef Costumier...) en fonction des enjeux et mobiliser sa capacité de négociation afin d'obtenir les meilleures conditions (financières et techniques)
- C1.8 Négocier les conditions des contrats et les délais de paiement avec les différents fournisseurs et interlocuteurs du film en appliquant les règles juridiques régissant les contrats (les clauses des contrats et les délais de paiements...) afin protéger et sécuriser le projet
- C1.9 Négocier le montant des cachets et les conditions d'embauche avec les agents artistiques après le choix du réalisateur et des acteurs principaux par le producteur / les auteurs et/ou le réalisateur en prenant en compte les contraintes juridiques et légales (AEM, droits d'auteur, conventions)
- C1.10 Négocier les contrats avec les agents représentants des auteurs
- C1.11 Etablir des contrats d'auteurs (ou des contrats supplémentaires en cas de chaîne de droits) en respectant la législation en termes de droits d'auteur et en prenant en compte les incidences des règles de la "remontée de la recette" d'un film afin d'adapter les termes de la rédaction des contrats d'auteur
- C1.12 Mettre en place les règles administratives en matière d'autorisation de tournage afin de pouvoir rédiger les demandes ou déclarations et obtenir les autorisations nécessaires dans les délais
- C1.13 Communiquer par différents canaux (écrit, oral, réunion) avec les producteurs, réalisateurs en adaptant son discours et en sélectionnant les informations pertinentes à diffuser selon les différents destinataires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation réelle :

- Évaluation par le tuteur de stage en situation réelle

Épreuves écrites :

- Analyse d'un scénario du point de vue de la production
- Assistanat à la réalisation (partie dépouillement)

Épreuve pratique :

- Réalisation d'une note d'intention pour un dossier de production

Cas pratiques :

- Réalisation d'un devis dans le cadre d'un dossier de production
- Réalisation d'un budget et d'un devis normalisé

Mise en situation simulée:

- Réalisation d'un planning de production

Étude de cas :

- Négociation de contrats d'un tournage

Réalisation d'un mémoire écrit et soutenance orale :

- Exposé de culture et relationnel métier

L'acquisition du bloc fait l'objet de remise d'un certificat

RNCP34194BC02 — Stratégie de financement d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

LISTE DE COMPÉTENCES

C2.1 Élaborer un plan de financement réaliste en fonction du potentiel et des qualités spécifiques de l'œuvre

C2.2

Proposer au producteur et au réalisateur d'adapter la conception du projet en fonction des nouveaux modes de diffusion (webséries, publicité...) et ainsi assurer la rentabilité du projet en anticipant les différents modes de diffusion possibles

C 2.3 Analyser les conséquences de la structure du plan de financement sur le besoin en trésorerie et l'exploitation en vue d'optimiser la trésorerie

C2.4

Analyser la structure du financement d'un film afin d'identifier les risques pris par le producteur pour en assurer la maîtrise (par des actions préventives), afin de sécuriser le projet/garantir la viabilité du projet

C2.5

Identifier et caractériser les différentes sources de financement d'un film en France, les règles des coproductions internationales et les contraintes des tournages soutenus par les régions françaises pour opérer des choix pertinents et sélectionner les financeurs à solliciter

C 2.6 Élaborer une stratégie de hiérarchisation des financements en vue d'optimiser les chances de production en lien avec les financeurs

C 2.7 Négocier le préfinancement de la production avec les partenaires financiers en prenant en compte l'économie de la production d'un film en fonction des genres et des formes de réalisations (cinéma, TV, documentaire, film publicitaire, etc.)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique :

- Production et financement de film de long métrage volet « recherche de financement »

L'acquisition du bloc fait l'objet de remise d'un certificat

RNCP34194BC03 — Gestion du budget et du déroulement d'une production pendant et après le tournage d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

LISTE DE COMPÉTENCES

C3.1 Établir un échéancier de paiement semaine par semaine en surveillant le respect des prévisions de dépenses journalière du film

C3.2 Réaliser le reporting de la gestion budgétaire sur tableur pendant la durée du tournage à partir du plan de trésorerie, en apportant des mesures correctives afin d'éviter les dépassements et les cessations de paiements

C3.3

Mettre à jour les devis en fonction de l'évolution des dépenses, afin d'avoir en permanence une vision globale de la production

C3.4 Anticiper les besoins financiers sur les finitions du film en établissant un devis détaillé de la Post-Production qui a pu évoluer durant le tournage

C3.5 Vérifier l'ensemble des dépenses afin d'établir un bilan financier

C3.6 Superviser la gestion de la paye avec l'administrateur de production en appliquant la législation du travail et les conventions collectives du secteur de la production cinéma et négocier avec l'équipe du film les éventuels besoins en heures supplémentaires

C3.7 Gérer des imprévus pendant le tournage en mettant en œuvre des procédures adaptées et en faisant preuve de créativité (adaptabilité et réactivité) afin d'éviter tout dysfonctionnement pendant le tournage

C3.8 Faire des propositions au producteur, réalisateur en adaptant sa communication en vue de trouver des compromis permettant de concilier les impératifs financiers et l'ambition artistique.

C3.9 Assurer et contrôler l'application conforme des consignes, procédures et règles d'hygiène et de sécurité pour garantir la sécurité des personnes et des biens

C3.10

Organiser et diriger une équipe de régisseurs qui est le relais logistique de la production sur le terrain

C3.11 Prévoir et organiser l'activité de post-production et le planning de post-production en tenant compte de différentes variables de fabrication, des technologies en vue de respecter les échéances et le budget

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve écrite : on simulée:

- Réalisation d'un dossier de production virtuel (volet « gestion de la production/budget/paie pendant le tournage »)
- Épreuve écrite :
- Contrôle des connaissances sur la filière de fabrication entre le tournage et l'après tournage (partie planning)
- L'acquisition du bloc fait l'objet de remise d'un certificat

RNCP34194BC04 — Gestion de la distribution d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

LISTE DE COMPÉTENCES

C4.1

Négocier les conditions d'un contrat d'acquisition multicanal afin de protéger l'œuvre cinématographique ou audiovisuelle

C4.2 Identifier et caractériser le fonctionnement de la distribution de film en mobilisant sa culture technologique et cinématographique

C4.3 Identifier les acteurs/interlocuteurs de la diffusion et distribution en vue d'établir des relations avec ces interlocuteurs

C4.4 Préparation des éléments techniques (affiches, visuels, bandes des annonces...) en vue de l'exploitation en prenant en compte les obligations publicitaires

C4.5 Élaborer les éléments de communication nécessaires à la promotion, la diffusion et la livraison de l'œuvre en prenant en compte les moyens financiers et les partenariats à disposition.

C4.6 Définir les cibles et supports de communication d'une production audiovisuelle en vue de mettre en place des actions marketing pertinentes pour assurer la promotion de l'œuvre

C4.7 Choisir les canaux promotionnels et publicitaires adaptés en tenant compte de la réglementation de la publicité et des spécificités des cibles choisies en vue d'optimiser l'impact de la campagne de communication

C4.8 Choisir les fournisseurs, commander et superviser la fabrication des matériels promotionnels en veillant aux coûts et délais

C4.9 Assurer les relations presse en adaptant sa communication aux enjeux médiatiques

C4.10 Identifier et mettre en œuvre les éléments techniques nécessaires à la livraison finale de l'œuvre cinématographique ou audio-visuelle

C4.11 Gérer les remontées de recettes en procédant à l'analyse des ventes en vue de calculer les distributions de royalties. Redistribuer les royalties en fonction des contrats

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve orale (cas pratique) :

- Analyse de l'environnement économique de la production et la distribution

Épreuve orale :

- Techniques professionnelles de distribution d'œuvres cinématographiques

Mise en situation reconstituée :

- Dossier de production virtuelle

partie « gestion de la campagne de communication »

Cas pratique :

- Livraison et gestion des recettes d'un film de long métrage

L'acquisition du bloc fait l'objet de remise d'un certificat

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Toute entreprise des secteurs de production cinématographique et télévisuelle ou toute société de télévision créatrice de programmes ou de téléfilms en France et à l'étranger.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

En début de carrière :

- Assistant de production, chargé de production, chargé de projet audiovisuel, programmeur, TV producer assistant, régisseur adjoint, assistant de production, chargé de production, assistant distribution

Après 2 ans d'expérience :

- Régisseur général, responsable de production, responsable de production, chargé de projet audiovisuel, chargé de projet marketing, responsable commercial, responsable technique, programmeur, business affairs and sales

Après plus de 5 ans d'expérience :

- Directeur de production, responsable de production, producteur, producteur exécutif, directeur marketing, directeur des ventes, directeur des acquisitions

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- avoir été déclaré admissible en fin de cycle 1,
- accès aux titulaires d'un diplôme reconnu par l'Etat de niveau bac +3 (licence) et justifier d'une expérience professionnelle de 1 à 2 ans dans les métiers du cinéma ou plateau communication (sélection sur dossier, épreuve de contrôle et entretien).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

5 membres :

- 1 réalisateur (employeur),
- 1 producteur (employeur),
- 1 monteur-truquiste (salarié),
- 1 responsable pédagogique (salarié) ,
- le directeur de l'école (employeur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

6 membres :

- 2 employeurs dans la branche,
- 2 salariés dans la branche,
- 1 responsable pédagogique (salarié) ,
- 1 directeur de l'école (employeur)

Base légale

Date de décision 10/09/2019

Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	10/09/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2017	15	1	100 %	80 %
2016	19	0	100 %	87 %
2015	21	0	95 %	78 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP13080

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39750

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34194/>